

LE CONTE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Carole BOIDIN, Maître de conférences (LIPO/LCR), Université Paris Nanterre

Partie 1 – Les Mille et Une Nuits, d'Antoine Galland

CD : En 1704, Antoine Galland publie *Les Mille et Une Nuits* avec un succès tel qu'il entraîne quantité d'imitations et de suites mais aussi la naissance d'un véritable genre littéraire, le conte oriental « à la française ». Carole Boidin, bonjour, vous enseignez la littérature comparée et vous animez dans le master Lettres de l'Université Paris Nanterre un séminaire qui est précisément consacré à ce métissage Orient et Occident. Alors que fait exactement Antoine Galland ?

CB : Bonjour Colas, Antoine Galland, il faut savoir qu'il est d'abord un spécialiste de l'Antiquité. A l'époque, tout un réseau savant international de spécialistes de choses anciennes se sert de l'émulation commerciale et politique des grandes puissances européennes autour de la zone moyen-orientale pour fouiller à nouveaux frais cette antiquité de la région. Et c'est dans ce contexte qu'est déjà née plus largement en France, surtout depuis la fin des années 1660, une mode des turqueries et un intérêt pour la religion et les mœurs des peuples du Moyen-Orient comme l'indique le succès assez large des récits de voyage de Thévenot, Bernier, Chardin.

Alors Galland, lui, fait venir en France des manuscrits dont un récit de voyage qui sont en fait *Les Voyages de Simbad* qu'il traduit et il fait ensuite publier plus largement *Les Mille et Une Nuits* chez Barbin, un libraire spécialiste notamment des contes de fées, ce qui est important, mais aussi des récits de voyages dont je viens de parler. Alors c'est un succès tel qu'il voit publier assez vite un volume pirate. Il y a déjà sept volumes qui sont parus et le huitième n'est pas de lui. Il est en fait de Pétis de la Croix, un collègue du Collège de France qui traduit, lui, des contes d'un manuscrit turc dans un autre projet et puis Barbin interpole ce huitième volume. Alors ça témoigne d'une mode qui est bien lancée, qui bientôt va devenir européenne.

Galland, une fois cette indécatesse réparée, publiera encore quatre autres volumes des *Mille et Une Nuits* en s'appuyant tantôt sur des sources manuscrites, tantôt sur des histoires qui sont racontées par des Orientaux qui se trouvent à Paris à l'époque ou sur ses propres connaissances ou ses propres lectures. Pétis de la Croix, lui, publiera cinq volumes de cet autre projet qu'il va quand même intituler *Mille et Un Jours*. Donc on voit bien que ce que fait Galland, comme ce que fait un peu aussi Pétis de la Croix, c'est qu'il traduit sérieusement mais il acclimate quand même ses histoires arabes, parfois un peu trop lestes ou trop fastidieuses, à la sensibilité supposée du public de son époque.

Mais d'autre part, ce qui est un peu plus intéressant, c'est qu'il fait de Shéhérazade une vraie héroïne parce qu'elle sauve son royaume de la cruauté de son époux par le charme de ses histoires, ce qui constitue une sorte de double discours, a priori moral mais aussi divertissant et Galland insiste beaucoup sur cet aspect double en faisant par exemple tirer des leçons par les personnages, ça, c'est une chose qu'il ajoute notamment dans ses récits.

D'autre part, Shéhérazade s'adresse aussi d'une certaine façon au public français puisqu'elle explique les mœurs et les croyances des Orientaux qui sont nécessaires à la compréhension des histoires, ce qui permet aussi en fait de distiller par ci par là quelques allusions à l'actualité. Alors ça reste très limité dans *Les Mille et Une Nuits* mais ce sera en fait assez énormément exploité dans les versions ultérieures du conte oriental.

Partie 2 – La mode du conte « à l'orientale »

CD : Alors ces contes orientaux qui ont donc eu une vraie source persane ou arabe, même si elle est bien rhabillée dans le langage des classiques, ces contes orientaux donc vont inspirer toute une postérité parodique en France qui reprend l'exotisme du décor et les tournures ornées des Orientaux. Qu'est-ce qui caractérise cette mode du conte oriental « à la française » ?

CB : Alors Galland et Pétis de la Croix, ils traduisent bel et bien des contes, arabes, turcs, persans, comme continueront à le faire plusieurs vrais traducteurs mais cependant, vous avez raison, ce succès se manifeste surtout dans des imitations qui sont souvent des parodies, pas forcément mais souvent. Alors outre une série de suites des *Mille et Une Nuits* comme la continuation de Jacques Cazotte, bon nombre d'ouvrages s'intitulent ainsi : *Mille et Une Heures*, *Mille et Un Quarts-d'heure*, on a même une réécriture de *L'Heptaméron* qui va s'appeler *Les Mille et Une Faveurs*, encore. On voit bien ici l'essor du conte oriental ou « à l'orientale », qui puise parfois dans la seule imagination des auteurs mais aussi dans des fonds orientaux ou asiatiques, notamment traduits par des étudiants qu'on appelle les « jeunes de langue ».

Alors ce fonds ancestral réel ou non, ou prétendu, va s'étendre. Ainsi, un auteur qui s'appelle Gueullette va rassembler entre autres des recueils chinois ou mongols mais aussi des *Soirées bretonnes* en 1712 qui sont censées être traduites de textes de la Bretagne du huitième siècle. Et Madame de Lussan va, elle, publier des *Veillées de Thessalie* en 1731 qui remontent à l'Antiquité. Donc on voit bien que dans ce fonds supposément traduit, on retrouve des traits communs qui sont donc la technique de l'enchâssement qui donne à ces recueils une longueur potentiellement infinie et autre trait très saillant, c'est la profusion du merveilleux, qui régnait déjà dans *Les Mille et Une Nuits* et dans le conte de fées avant elle mais qui vont être démultipliés grâce à toutes les nouvelles divinités qui sont rencontrées dans toutes les régions du monde, qui sont ainsi convoquées de façon sérieuse ou parodique.

Donc ça crée des effets de multiplication, non seulement de divinités, de formes de merveilleux, mais aussi de formes de personnages. On a des descriptions pittoresques de décors divers, des personnages fantasques, tout ce qui fait que les contes de fées orientaux, « à l'orientale », plus que les autres contes de fées, s'affranchissent des limites de la vraisemblance voire même du bon goût. Alors pour ce qui concerne le bon goût, ces contes, vous l'avez mentionné, reprennent aussi des tournures stylistiques typiquement orientales qui vont parfois être caricaturées, en particulier des exclamations ou des formules un peu sentencieuses. Mais c'est surtout le sens de la répartie des personnages et une certaine ironie narrative qui semblent valoir au genre son succès.

Ces narrateurs, d'ailleurs, sont dotés d'une mémoire toujours prodigieuse et d'une intention morale clairement affichée, ce qui autorise des constructions finalement multiples, pratiquement infinies. Et d'autant plus que les effets des récits sur l'esprit, notamment des destinataires, sont soulignés puisqu'il y a cette technique de l'enchâssement. Alors parfois ça va être de façon très amusante comme dans le cas des *Mille et Une Fadaïses* en 1742 par le même Cazotte dont j'ai rapidement fait allusion tout à l'heure qui insiste sur le pouvoir soporifique des contes.

Partie 3 – Philosophie et libertinage

CD : Donc ces imitations, ces suites se caractérisent par un exotisme qui est la marque de fabrique du genre. On y trouve aussi une dimension érotique, par exemple chez Crébillon.

CB : Oui, alors dans le cadre de cette mode orientale en France, cette structure très libre du conte potentiellement infini comme je l'ai dit, est exploitée par des auteurs qui sont parfois plus subversifs que les simples traducteurs dont je parlais. Ces auteurs insistent sur l'exotisme et le luxe de l'Orient en effet mais pour composer des contes qui vont être ouvertement érotiques, mais aussi satiriques.

Donc les allusions à l'actualité vont s'y développer et l'Orient sert d'une sorte de gaze pour éviter la censure mais aussi pour aller plus loin. On peut citer ici en effet Crébillon avec *Tanzai et Néadarné*, en 1734 qui vaut d'ailleurs à son auteur quelques mois de prison, et puis ensuite *Le Sopha* du même auteur dans lequel un personnage raconte de façon amusante sa transformation en canapé et puis il va nous raconter, dans le menu comme ça, toutes les étreintes dont il a été le support au gré de ses déplacements.

Dans les années 1740 et 1750 encore, La Morlière, avec *Angola*, Voisenon avec *Le Sultan Misapouf*, ou Diderot, qui est un peu plus connu maintenant dans *Les Bijoux indiscrets*, prolongent cette veine. Mais bon, ce qu'il faut savoir, c'est qu'elle aussi, paradoxalement est contemporaine d'un retour massif aux contes moralisants.

CD : Enfin, le conte oriental « à la française » peut prendre la forme du conte philosophique et là évidemment, je pense à Voltaire.

CB : Oui bien sûr, dans la dédicace fictive de *Zadig* le sage persan qui est supposé énoncer cette dédicace met son destinataire en garde contre la gratuité des *Mille et Une Nuits* et ce qu'il nomme des contes sans raison. *Zadig* s'en distingue tout en étant lui aussi un conte oriental. Voltaire s'est bien renseigné sur l'Orient, comme Montesquieu par exemple, il exploite cette veine orientale pour éviter les censures sans doute aussi mais aussi pour s'appuyer sur des connaissances, des croyances orientales et élaborer des réflexions comme ça, tout à fait originales.

Il retient surtout des Orientaux non pas une espèce de naïveté uniquement mais une certaine ironie, en employant des personnages ingénus, il en fait des outils un peu critiques et il s'appuie aussi sur des formes d'apologues orientaux qui sont connus à l'époque, notamment les *Fables* de Pilpay qui ont en partie inspiré les *Fables* de La Fontaine, ou une autre tradition qui s'appelle *Les Voyages des princes de Serendip*, dont il va se servir très précisément pour l'un des épisodes de *Zadig*. Donc tous ces récits, tout ce récit « à l'orientale » apparemment simpliste devient pour lui une matrice dans laquelle il va instiller des contenus philosophiques à plusieurs reprises, notamment dans d'autres contes comme *l'Histoire d'un bon Brahmin* ou encore *Le Taureau blanc*.

CD : Carole Boidin, merci beaucoup.